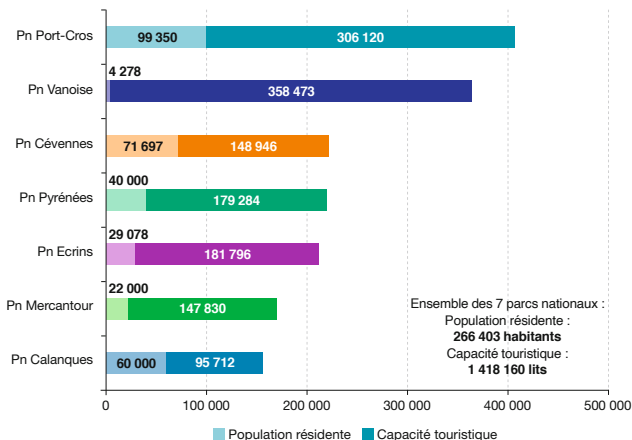


Capacité touristique

En 2017, en moyenne, la capacité touristique des parcs nationaux est supérieure à leur nombre d'habitants.

POPULATION RÉSIDENTE ET CAPACITÉ TOURISTIQUE DANS LES COMMUNES DES PARCS NATIONAUX MÉTROPOLITAINS, EN 2017

En nombre d'habitants et de lits



Notes : Pn = parc national ; lits touristiques en hébergements marchands = hôtels, campings, résidences de tourisme, villages vacances, auberges de jeunesse et centres sportifs, en hébergements non marchands = résidences secondaires.

Champ : territoire des parcs nationaux métropolitains, hors Parc national de forêts.

Sources : Insee-DGE, capacité d'hébergement touristique des communes, 2017 ; Insee, RP, 2014.

Traitements : SDES, 2020

Dans les communes des parcs nationaux métropolitains, le nombre de lits touristiques est supérieur au nombre d'habitants permanents (1,4 million de lits contre 266 403 habitants). Ainsi, lors des pics de fréquentation touristique, la population de ces communes est susceptible de tripler et d'atteindre 2,7 millions d'habitants. Les situations sont cependant très contrastées selon les parcs, les variations de population étant particulièrement importantes dans les communes cumulant faible population à l'année et forte capacité d'accueil touristique.

Les communes des Parcs nationaux de la Vanoise et du Mercantour sont susceptibles de connaître les plus fortes variations démographiques, avec une population respectivement multipliée par 83 et par 7 lors de la saison touristique.

Dans les communes du Parc national de Port-Cros, la population peut tripler en période touristique, atteignant l'équivalent de plus de 405 000 habitants. À l'inverse, les communes du Parc national des Calanques comprennent le plus grand nombre de résidents à l'année, mais détiennent la plus faible capacité d'accueil touristique, en ne considérant que les quartiers de Marseille inclus dans le parc.

Ces variations saisonnières de population soulèvent la question de la capacité de charge des communes des parcs nationaux. Si les afflux démographiques occasionnés contribuent au dynamisme économique des territoires, ils engendrent également des pressions ponctuelles sur la disponibilité et la qualité des ressources (eau, énergie) et peuvent générer ou accentuer des conflits d'usage. Ils entraînent également une gestion complexe des déchets et des eaux usées dans les territoires concernés, nécessitant parfois un accroissement de la collecte, un surdimensionnement des services ou dans le cas des îles du Parc national de Port-Cros par exemple, des transferts des déchets vers le continent.